



Rapport du Conseil Communal Séance du 13 mai 2025

Présents: M. Jean Luc Nosbusch, bourgmestre ;
M. Bruno Domingues Grilo, Mme Lynn Mossong échevins;
M. Camille Hoffmann, Mme Andreza Sanguessuga Nene,
M. Thomas Fellerich, Mme Anne Kohl-Kortum, Mme Monique Kuijpers,
Mme Annemie Loor, conseillers ;
M. Christophe Bastos, secrétaire communal ;

Absences excusées : M. Emile Wies, Mme Cindy Dichter Dichter (vote par procuration attribué à Mme Lynn Mossong), conseillers ;

En séance publique:

Administration générale

1. Présentation Meng Gemeng leeft Sport et du poste de coordinateur sportif communal par un représentant du Ministère des Sports – point sans délibération
2. Décision de principe concernant la participation financière de la commune aux frais de la classe de neige
3. Approbation de titres de recette 2024
4. Approbation de titres de recette 2025
5. Approbation de l'état des restants 2024
6. Approbation d'un nouveau crédit – Nettoyage porte à porte des poubelles auprès des habitants de la commune
7. Approbation de la convention de fourniture d'eau de source avec la Commune de Reisdorf
8. Approbation de la convention de prestations de nettoyage de poubelles porte à porte avec l'entreprise Ady's s.à r.l.
9. Approbation de la convention-cadre sur l'utilisation et le partage d'infrastructures avec l'entreprise LuxConnect s.à r.l.
10. Approbation de la convention office social commun de Beaufort pour l'année 2025
11. Fixation du prix de vente du bois de chauffage
12. Fixation de la redevance sur l'eau destinée à la consommation humaine de la Commune de Beaufort
13. Approbation de décomptes de travaux

Urbanisme, aménagement communal et gestion des propriétés

14. Approbation d'un acte de vente avec Madame Justine Kirsch, Madame Marie-José Geiben et Madame Marie-Jeanne Geiben concernant 2 parcelles, pré et terre labourable, sises Section A de Dillingen au lieu-dit « auf dem Gussberg »

Personnel communal

15. Création d'un poste d'un fonctionnaire communal, catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service technique communal
16. Création d'un poste de coordinateur sportif communal relevant de la carrière de l'employé communal, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif

Commissions, syndicats et délégations

17. Acceptation de la démission de Madame Madame Valérie Antzorn en tant que membre de la commission du vivre-ensemble interculturel
18. Acceptation de la démission de Monsieur Sören Schüller en tant que membre de la commission des sports, de la jeunesse et du loisir
19. Nomination des membres auprès des commissions consultatives communales :
 - a. Commission du vivre-ensemble interculturel
 - b. Commission des sports, de la jeunesse et du loisir
 - c. Commission de la culture et du tourisme



- d. Commission des bâtisses et de la sécurité
- e. Commission de l'environnement
- f. Commission du troisième âge
- g. Commission des médias et de la communication

Associations

- 20. Prise de connaissance des statuts de Knight-Riders Beaufort a.s.b.l. – point sans délibération
- 21. Approbation d'un subside (don) – association non-locale

Circulation

- 22. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation d'une durée supérieure à 72 heures à l'intérieur de la localité de Dillingen (N10 & CR364)

Collège des bourgmestre et échevins

- 23. Informations du collège des bourgmestre et échevins aux membres du conseil communal

Tous les points sont adoptés à l'unanimité, à l'exception des points 9, 18 et 19.

Début de la séance à 9:00 heures

En séance publique

1. Présentation Meng Gemeng lief Sport et du poste de coordinateur sportif communal par un représentant du Ministère des Sports – point sans délibération

Madame Fabienne Leukart, attachée au Ministère des Sports, présente le projet national Meng Gemeng Liefert Sport, qui vise à promouvoir une société saine, active et inclusive par le développement de l'activité physique et des sports au niveau communal.

Le programme prévoit l'engagement d'un coordinateur sportif par les communes, dans le cadre d'une charte et d'une convention signées avec le ministère. Il comprend plusieurs étapes : analyse des besoins, ateliers participatifs, élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action communal, avec un suivi continu assuré en collaboration avec l'État.

Le ministère soutient les communes par un appui financier, une formation continue des coordinateurs et des conseils stratégiques..

2. Décision de principe concernant la participation financière de la commune aux frais de la classe de neige

Le conseil communal marque son accord de principe pour une participation financière de la commune aux frais liés à l'organisation de la classe de neige annuelle de l'école fondamentale de Beaufort. Cette décision intervient dans le contexte d'une augmentation des coûts d'hébergement et d'organisation. Le séjour 2026 est prévu à "Les Saisies – Les Embrunes" pour un montant total de 28.395,48 € TTC. Le Conseil réaffirme ainsi sa volonté de soutenir cette activité éducative afin d'en garantir l'accessibilité au plus grand nombre d'élèves.

3. Approbation de titres de recette 2024

Le conseil communal approuve les titres de recettes de l'exercice 2024 pour un montant total de 2.881.677,72 €. Ces recettes concernent notamment des fonds de dotation globale, des remboursements de frais, des impôts fonciers et commerciaux ainsi que des subsides liés au Pacte Nature et au Natur- a Geopark Mëllerdall.

4. Approbation de titres de recette 2025

Le conseil communal approuve un titre de recette pour l'exercice 2025, relatif à la vente ou l'échange de terrains, pour un montant de 56.000,00 €. Cette recette, non préalablement autorisée par le Conseil, est désormais validée conformément aux dispositions de la loi communale.

5. Approbation de l'état des restants 2024

Le conseil communal approuve l'état des restants à recouvrer à la clôture de l'exercice 2024, pour un montant total de 4.484,94 €. Il accorde au receveur communal des décharges à hauteur de 657,99 € et autorise le Collège des Bourgmestre et Échevins à poursuivre en justice les débiteurs identifiés comme « à poursuivre », pour un montant de 3.826,95 €.

6. Approbation d'un nouveau crédit – Nettoyage porte à porte des poubelles auprès des habitants de la commune

Le conseil communal approuve la création d'un crédit budgétaire de 25.000 € destiné à financer un service de nettoyage régulier des poubelles publiques, assuré par l'entreprise Ady's Hygiène s.à r.l. Les prestations concernent le nettoyage annuel des poubelles vertes et grises, ainsi que le nettoyage biannuel des poubelles bio durant l'été, pour un montant total annuel de 16.700 € HTVA. Le crédit est imputé sur le boni de l'exercice 2025.

7. Approbation de la convention de fourniture d'eau de source avec la Commune de Reisdorf

Le conseil communal approuve la convention conclue avec la Commune de Reisdorf en date du 1er avril 2025, fixant les conditions d'un approvisionnement d'appoint en eau de source depuis les infrastructures de la Commune de Beaufort. Cette convention est valable pour une durée de 25 ans, avec des droits d'approvisionnement différenciés selon les saisons et un tarif fixé à 1,44 €/m³ hors TVA, révisable annuellement. La fourniture se fait au réservoir "Op der Heed", avec une facturation basée sur des relevés semestriels contradictoires.

8. Approbation de la convention de prestations de nettoyage de poubelles porte à porte avec l'entreprise Ady's s.à r.l.

Le conseil communal approuve la convention conclue le 24 avril 2025 entre la Commune de Beaufort et la société Ady's Hygiène s.à r.l., relative aux prestations de nettoyage porte à porte des poubelles auprès des habitants. La commune participe au financement du service à hauteur de 16.700,00 € HTVA par an. La convention entre en vigueur à partir du premier jour du mois suivant son approbation.

9. Approbation de la convention-cadre sur l'utilisation et le partage d'infrastructures avec l'entreprise LuxConnect s.à r.l.

Le conseil communal approuve la convention conclue le 20 mars 2025 entre la Commune de Beaufort et la Société Anonyme LuxConnect, concernant l'utilisation et le partage d'infrastructures. Cette convention permet à la commune d'utiliser des fibres de LuxConnect pour améliorer ses communications internes, et autorise LuxConnect à utiliser certaines gaines communales pour le transport sécurisé de communications électroniques. La convention entre en vigueur le premier jour du mois suivant son approbation. La décision est adoptée avec 9 voix pour et 1 abstention.

10. Approbation de la convention office social commun de Beaufort pour l'année 2025

Le conseil communal approuve la convention 2025 de l'Office social commun de Beaufort, conclue le 29 janvier 2025 entre les communes de Bech, Beaufort, Berdorf, Consdorf et Reisdorf, le Ministère de la Famille et l'Office social commun. La convention encadre la fourniture d'aides sociales, la répartition des frais entre l'État et les communes, et la gestion du personnel assurée par la Croix-Rouge. Elle est en vigueur du 1er janvier au 31 décembre 2025.

11. Fixation du prix de vente du bois de chauffage

Le conseil communal fixe les modalités et tarifs de la vente de bois de chauffage pour les ménages inscrits à Beaufort. La vente peut se faire par enchères publiques ou, à défaut, par commande directe réservée aux habitants, aux tarifs suivants : 80 €/stère TTC pour le bois empilé coupé à 100 cm, 55 €/m³ TTC pour le bois en long (feuillus), et 35 €/m³ TTC pour les arbres tombés et le bois de houpier. La vente est limitée à 10 stères ou 10 m³ par ménage, sans cumul, et réservée à un usage privé. Toute tarification antérieure est abrogée.

12. Fixation de la redevance sur l'eau destinée à la consommation humaine de la Commune de Beaufort

Le conseil communal fixe, à partir du 1er janvier 2026, les nouvelles redevances sur l'eau destinée à la consommation humaine, conformément aux prescriptions légales et sur base des recommandations de l'Administration de la gestion de l'eau. La redevance comprend une partie fixe annuelle par compteur, variant selon le secteur (ménages, industriel, agricole, HORECA) et le diamètre du compteur, ainsi qu'une partie variable proportionnelle à la consommation d'eau.

Les tarifs sont établis pour chaque secteur selon les modalités techniques détaillées, avec des règles spécifiques pour les exploitations agricoles et les établissements HORECA. Ce nouveau modèle de tarification remplace toutes les dispositions antérieures et est soumis à l'approbation du ministère des Affaires intérieures.

13.a. Approbation d'un décompte de travaux relatif à la construction d'une annexe à l'école fondamentale à Beaufort 4/910/221311/22016

Le conseil communal approuve le décompte final relatif aux frais d'études et d'architecte engagés pour la construction d'une annexe à l'école fondamentale à Beaufort, pour un montant total de 19.524,98 €. Cette approbation permet de clôturer l'article budgétaire concerné, en l'absence de délibération antérieure spécifique à un devis.

13.b. Approbation d'un décompte de travaux relatif à la construction d'un réservoir d'eau op der Heed à Beaufort 4/630/221100/10001 & 4/630/221313/10001

Le conseil communal approuve le décompte final des travaux relatifs à la construction du réservoir d'eau « op der Heed » à Beaufort, pour un montant total de 3.813.114,57 €. Cette opération permet de clôturer l'article budgétaire concerné, les devis initiaux ayant été votés en 2016, 2019 et 2023 pour un total de 4.145.050,00 €.

14. Approbation d'un acte de vente avec Madame Justine Kirsch, Madame Marie-José Geiben et Madame Marie-Jeanne Geiben concernant 2 parcelles, pré et terre labourable, sises Section A de Dillingen au lieu-dit « auf dem Gussberg »

Le conseil communal approuve l'acte de vente notarié du 23 avril 2025, par lequel Madame Justine Kirsch, Madame Marie-José Geiben et Madame Marie-Jeanne Geiben cèdent à la commune deux parcelles sises à Dillingen, lieu-dit « auf dem Gussberg », d'une contenance totale de 98 ares 90 centiares. Ces terrains, situés en zone protégée Natura 2000 et en zone nationale d'intérêt écologique « Saueruecht », sont acquis pour un montant de 11.003,50 € dans un objectif d'utilité publique lié à la protection des habitats naturels et à la préservation du paysage.

15. Création d'un poste d'un fonctionnaire communal, catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service technique communal

Le conseil communal crée un poste de fonctionnaire communal à temps plein dans la catégorie B1, sous-groupe administratif, pour renforcer le service technique de la commune. Cette décision répond à l'augmentation de la charge administrative liée aux projets d'aménagement, aux marchés publics, aux politiques environnementales et à la gestion des infrastructures. Le poste inclura également la fonction de référent informatique communal. Le collège des bourgmestre et échevins est chargé de lancer les démarches administratives nécessaires à l'ouverture du poste.

16. Création d'un poste de coordinateur sportif communal relevant de la carrière de l'employé communal, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif

Le conseil communal crée un poste d'employé communal à temps plein dans la carrière B1, sous-groupe administratif, pour assurer la coordination du développement de l'activité physique et du sport dans le cadre de la Charte nationale « Meng Gemeng lieft Sport ». Ce poste est destiné à structurer et dynamiser les activités sportives locales, soutenir les clubs, gérer les infrastructures et mettre en œuvre un plan d'action communal. Le conseil charge également le collège des bourgmestre et échevins de signer la convention correspondante avec l'État et de lancer les démarches administratives nécessaires.

17. Acceptation de la démission de Madame Valérie Antzorn en tant que membre de la commission du vivre-ensemble interculturel

Le conseil communal prend acte de la démission de Madame Valérie Antzorn de la commission consultative du vivre-ensemble interculturel, suite à son déménagement.

18. Acceptation de la démission de Monsieur Sören Schüller en tant que membre de la commission des sports, de la jeunesse et du loisir

Le conseil communal prend acte de la démission de Monsieur Sören Schüller de la commission consultative des Sports, de la Jeunesse et du Loisir. Son remplacement sera organisé lors d'une prochaine séance. La décision est adoptée avec 9 voix pour et 1 abstention.

19. a. Nomination complémentaire de trois membres pour la commission consultative des Sports, de la Jeunesse et du Loisir

À la suite de l'appel à candidatures publié dans le journal communal, le conseil communal procède à la nomination de trois membres supplémentaires pour compléter la commission consultative des Sports, de la Jeunesse et du Loisir. Après vote à bulletin secret, sont retenus : Isabelle Van de Voorde, Marc Kohl et Christopher Valmorbida.

La commission est désormais composée des membres suivants : Krishan Schimberg, Yasmina Thill, Lynn Mossong, Christian Kröger, Zoé Wallendorf, Biggy Krau, Isabelle Van de Voorde, Marc Kohl, Christopher Valmorbida.

19. b. Nomination complémentaire de trois membres pour la commission des bâtisses et de la sécurité

Le conseil communal procède à la nomination de trois membres supplémentaires pour compléter la commission consultative des Bâtisses et de la Sécurité. Conformément au règlement, Monsieur Steve Rippinger est nommé sur proposition du groupe politique Biergerlëscht Beefort Déiljen Grondhaff. Les deux autres membres sont élus à l'issue d'un vote à bulletin secret parmi les candidatures citoyennes. Sont retenus : Serge Fohl et Alain Rommes.

La commission est désormais composée des membres suivants : Marc Rodesch, Bruno Grilo, Cindy Dichter, Cindy Pereira, Manuel Meester, Hans Oeltges, Steve Rippinger, Serge Fohl, Alain Rommes.

19. c. Nomination complémentaire de deux membres pour la commission consultative des médias et de la communication

Le conseil communal nomme deux membres supplémentaires pour compléter la commission consultative des Médias et de la Communication. À l'issue d'un vote à bulletin secret parmi les candidatures citoyennes reçues, sont élus : Andreia Catarina Santos da Silva et Damien Schmit.

La commission est désormais composée des membres suivants : Anne Kohl, Alain Rommes, Zoé Wallendorf, Cindy Dichter, Krys Pleimelding, Jasmina Ivanovic, Alain Kriepps, Andreia Catarina Santos da Silva, Damien Schmit.

19. d. Nomination complémentaire de quatre membres pour la commission du troisième âge

Le conseil communal procède à la nomination de cinq membres pour compléter la commission consultative du troisième âge. Conformément au règlement, une nomination est effectuée sur proposition d'un groupe politique, suivie de l'élection de quatre membres supplémentaires à l'issue d'un vote à bulletin secret parmi les candidatures citoyennes.

Il a toutefois été constaté après la séance que la commission compte actuellement dix membres au lieu des neuf prévus. Le vote devra donc être répété lors de la séance du conseil communal du 3 juin 2025.

19. e. Nomination complémentaire d'un membre pour la commission de l'environnement

Le conseil communal procède à la nomination d'un nouveau membre au sein de la commission consultative de l'environnement, à la suite de la réception d'une candidature citoyenne : Vic Kass. La nomination est approuvée à l'unanimité. Deux postes restent encore vacants.

La commission est désormais composée comme suit : Lynn Mossong, Krys Pleimelding, Anne Kohl, Lisa Klemann, Manuel Meester, Hubert Sauber, Vic Kass.

19. f. Nomination complémentaire de cinq membres pour la commission de la culture et du tourisme

Le conseil communal nomme cinq membres supplémentaires pour compléter la commission consultative de la culture et du tourisme. Trois membres sont désignés directement sur proposition du groupe politique Biergerlëscht Beefort Déiljen Grondhaff : Dario Ballanti, Bjarni Brynjarsson et Denis Vazzoler. Les deux membres restants sont élus à l'issue d'un vote à bulletin secret parmi les candidatures citoyennes reçues. Sont élus : Marie-Jeanne Bintner ép. Beringer et Jennifer Kießling.

La commission est désormais composée des membres suivants : Gil Wies, Andreza Meester, Siavsh Ghorbani, Jutta Reusch, Dario Ballanti, Bjarni Brynjarsson, Denis Vazzoler, Marie-Jeanne Bintner ép. Beringer, Jennifer Kießling.

19. g. Nomination complémentaire de six membres pour la commission du vivre-ensemble interculturel

Le conseil communal nomme six membres supplémentaires pour compléter la commission consultative du vivre-ensemble interculturel. Deux membres sont désignés directement sur proposition du groupe politique Biergerlëscht Beefort Déiljen

Grondhaff : Thomas Fellerich et Marco Mossong. Les quatre autres membres sont élus à l'issue d'un vote à bulletin secret parmi les candidatures citoyennes reçues. Sont élus : Aliona Filko, Félicie Kirsch, Sônia Richartz Prim et Daniel Zeimetz.

La commission est désormais composée des membres suivants : Andreza Meester, Sandra Faria Fernandes, Detlef Keller, Thomas Fellerich, Marco Mossong, Aliona Filko, Félicie Kirsch, Sônia Richartz Prim, Daniel Zeimetz.

20. Prise de connaissance des statuts de Knight-Riders Beaufort a.s.b.l. – point sans délibération

Le conseil communal prend acte des statuts de l'association sans but lucratif « Knight-Riders Beaufort », dont le siège social est établi au 18, Härewiss, L-6315 Beaufort. Aucun vote n'est requis pour ce point.

21. Approbation d'un subside (don) – association non-locale

Le conseil communal approuve l'octroi d'un don symbolique de 50 € à l'asbl SEED, en reconnaissance de sa contribution à la bourse aux semences organisée à Beaufort et de son engagement en faveur de la biodiversité et de l'agriculture durable.

22. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation d'une durée supérieure à 72 heures à l'intérieur de la localité de Dillingen (N10 & CR364)

Le conseil communal confirme un règlement temporaire de circulation d'une durée supérieure à 72 heures dans la localité de Dillingen, en lien avec des travaux d'agrandissement de regards et de soufflage de câbles à fibres optiques. Ce règlement, entré en vigueur le 5 mai 2025, s'applique notamment aux abords du Cloosberg (N10), de la maison n°7 (N10) et de l'église (CR364), où la largeur de chaussée ne permet pas le croisement de deux véhicules. La signalisation appropriée est mise en place, et les prescriptions restent valables jusqu'au 23 mai 2025 à 18h00.

23. Informations du collège des bourgmestre et échevins aux membres du conseil communal

Points communiqués par le collège des bourgmestre et échevins lors de la séance du conseil communal

- Concours agility – 4 Running Paws : Le collège accepte de reporter le début des travaux du terrain de beach-volley à après le concours prévu les 21 et 22 juin 2025. Un courrier de confirmation a été adressé au club.
- Soutien aux piscines – Communes LEADER : Le collège signe une lettre de soutien à l'initiative portée par la commune de Berdorf, en faveur d'un appui ministériel pour la construction de piscines et la formation de maîtres-nageurs.
- Projet Natur- & Geopark Möllerdall – Phase 2 : Il est recommandé de poursuivre les travaux afin d'éviter des coûts additionnels.
- Départ de Marc Hoffmann : Le collège informe du départ de Monsieur Marc Hoffmann après 17 années de service, effectif au 1er juin 2025.
- Plantations rue Belair : L'échevine Mossong remercie les services pour les plantations réalisées et exprime le souhait de projets similaires à RTE Eppeldorf et Reisdorf.
- Visite du Ministère des Sports : Une visite a eu lieu afin d'évaluer les besoins et la situation foncière à Beaufort.
- Cours de Zumba : Des cours pour enfants et adultes sont prévus de juin à juillet 2025.
- Prochaine séance du conseil communal : Elle est fixée au mardi 3 juin 2025.
- Fête scolaire du 11 juillet 2025 : La commune soutiendra l'événement par la commande directe d'animations et structures gonflables, sans octroi d'un subside extraordinaire.
- Projet ALPHA – Capacités scolaires : Le collège juge les capacités actuelles suffisantes mais mandate le service technique pour compléter l'inventaire demandé par le MENJE.
- Jeu d'eau défectueux au « ale Weiher » : Le collège demande la réparation de l'installation.

Fin de la séance à 11:10 heures